

Dossier de presse

# VIABILITÉ HIVERNALE

2023 > 2024



FACILITER,  
SÉCURISER,  
ANTICIPER,  
INNOVER,

**DURABLEMENT ...**

**DIR**  
CENTRE  
OUEST



[www.dirco.info](http://www.dirco.info)



Nous nous mobilisons pour vous apporter des conditions de circulation optimales en usant au mieux des moyens dont nous disposons.

**En tant qu'usager, vous êtes aussi un acteur de la route.**

## Sommaire

La DIR Centre-Ouest **4**

Comment la DIR Centre-Ouest se prépare à l'hiver **6**

Le dispositif hivernal à la DIR Centre-Ouest **8**

Questions - Réponses **12**



# La DIR Centre-Ouest

Le réseau routier national non concédé est exploité et entretenu par les Directions Interdépartementales des Routes (DIR). Ce sont des services déconcentrés du Ministère chargé de la Transition écologique et solidaire. Les DIR interviennent sur un réseau de 12 000 km.

Le réseau de la DIR Centre-Ouest s'étend sur 1 290 km (dont 180 km de bretelles) et couvre 12 départements : Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Dordogne, Lot-et-Garonne, Cher, Allier, Charente et Gers\*.

\* La RN 21 dans le Gers ayant vocation à être transférée au département à brève échéance, le département sera exclu du périmètre d'intervention de la DIR Centre-Ouest.



## EXPLOITATION

### LES MISSIONS DE LA DIR CENTRE-OUEST

- Surveillance du réseau ;
- Gestion du trafic ;
- Information des usagers ;
- Intervention sur événements ;
- Viabilité hivernale ;
- Gestion du domaine public.



## ENTRETIEN

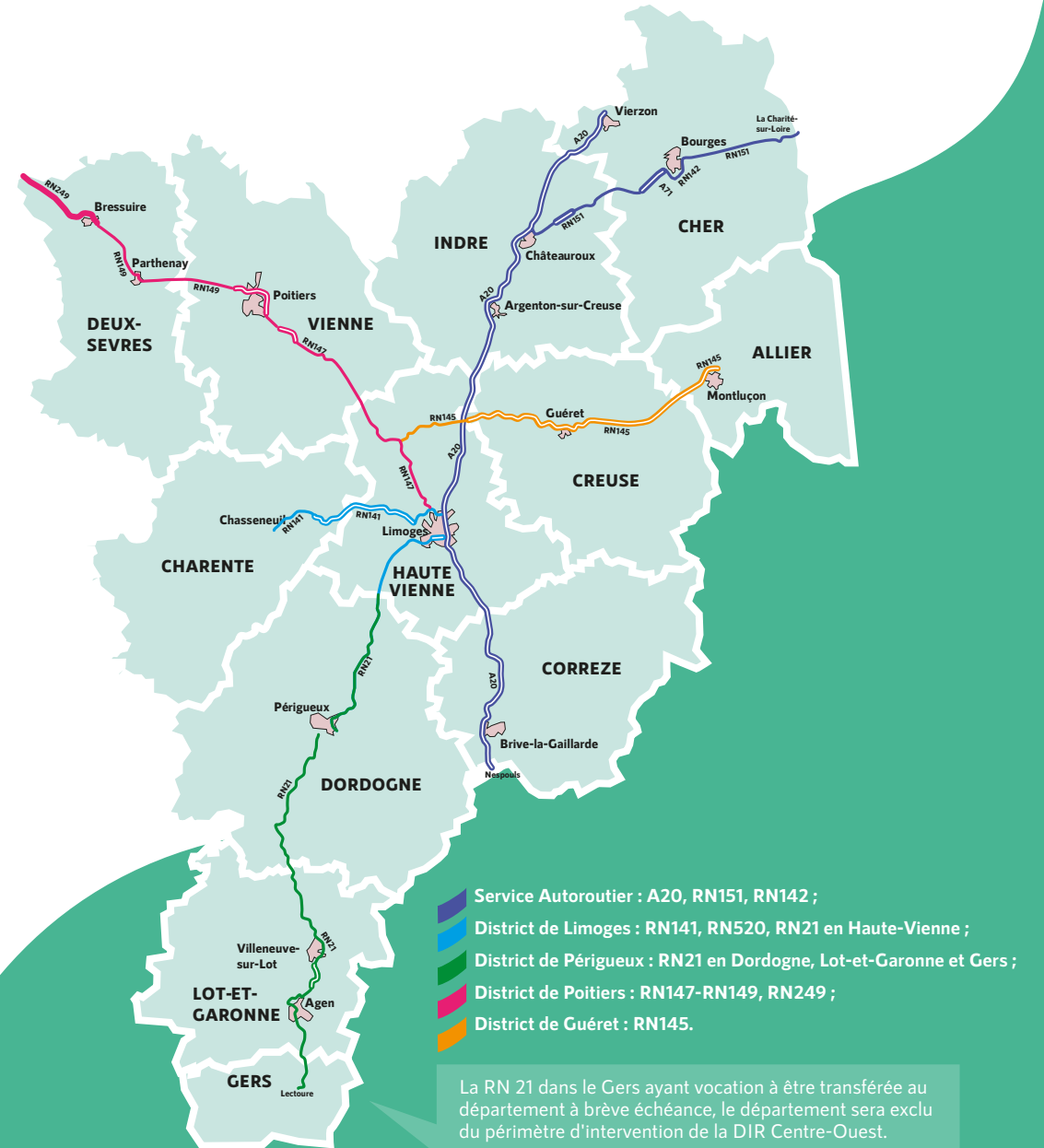
- Chaussées ;
- Dépendances ;
- Aires de service et de repos ;
- Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, murs) ;
- Équipements de la route (signalisation, dispositifs de retenue et de surveillance).

## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

- Pour le compte des DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Conception de projets routiers ;
- Suivi de travaux des nouveaux projets routiers.



## CARTE DU RÉSEAU DE LA DIR CENTRE-OUEST



# Comment la DIR Centre-Ouest se prépare à l'hiver ?

La viabilité hivernale est au cœur des métiers de la DIR Centre-Ouest. Elle exige une logistique élaborée et la mise en œuvre d'importants moyens humains et matériels pour assurer la sécurité des usagers de la route. En cas de neige ou de verglas, les conditions de conduite sur les routes et autoroutes se dégradent et, sans l'intervention des équipes déployées par la DIR Centre-Ouest, les possibilités de circuler sur le réseau seraient fortement réduites. Ces interventions visent à garantir aux usagers des conditions optimales de sécurité et de mobilité.

Dispositif complexe, la viabilité hivernale requiert une bonne organisation et des compétences professionnelles pointues.

Pour assurer ces missions, la DIR Centre-Ouest s'appuie sur le Dossier d'Organisation de Viabilité Hivernale (DOVH).

**Cette année, la période de viabilité hivernale se déroulera du lundi 13 novembre 2023 au lundi 18 mars 2024.**

1 hiver = 1 DOVH \*

La DIR Centre-Ouest se prépare dès l'été à la viabilité hivernale en établissant le Dossier d'Organisation de Viabilité Hivernale (DOVH), document général fixant les dates et les principes de l'organisation hivernale.

Le DOVH a pour objectif de formaliser la politique de la viabilité hivernale de la DIR Centre-Ouest en répondant aux exigences :

- de sécurité des usagers notamment en cas d'intempéries entraînant des perturbations pour la circulation ;
- d'écoulement du trafic notamment sur des axes stratégiques (A20, RCEA\*\*).

Les critères traités sont :

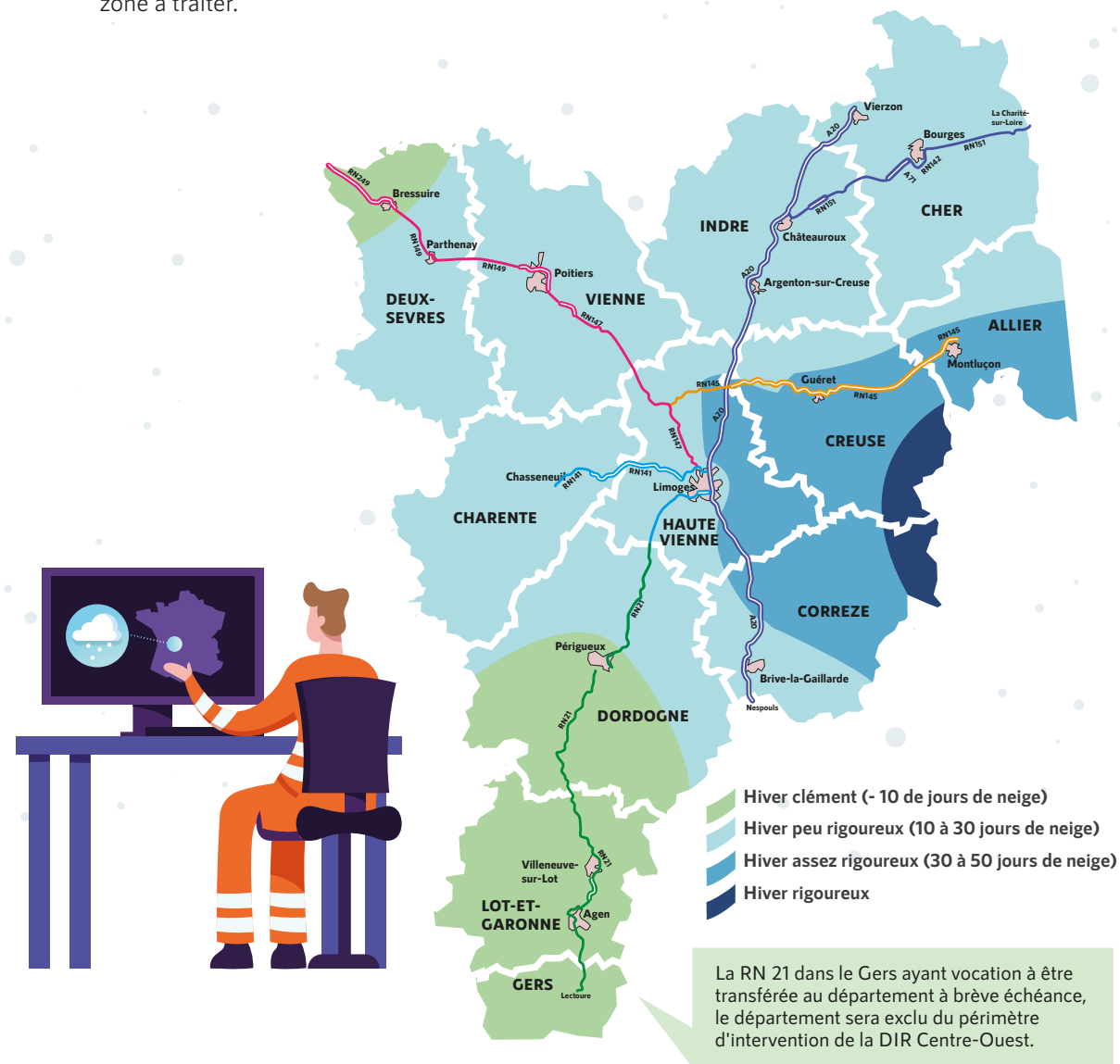
- l'organisation du travail et le rôle des différents acteurs pour la bonne exécution du service hivernal ;
- les moyens mis en œuvre (stocks de sel, patrouilles et surveillance du réseau, information aux usagers, situation météorologique, gestion et traitement des crises...).

Après chaque saison de viabilité hivernale, la DIR Centre-Ouest fait le bilan et tire les enseignements pour le DOVH de la saison suivante.

## Les zones hivernales à la DIR CENTRE-OUEST

La France est divisée en 5 zones de rigueur hivernale selon la moyenne annuelle de jours d'intempéries avec neige ou verglas.

Les moyens alloués à la DIR Centre-Ouest pour le traitement des épisodes dépendent de la zone à traiter.



\*Le Dossier d'Organisation de Viabilité Hivernale est téléchargeable sur le site internet de la DIR Centre-Ouest : [www.dirco.info](http://www.dirco.info).

\*\* RCEA : Route Centre-Europe Atlantique

# Le dispositif hivernal à la DIR Centre-ouest

## LES ENGAGEMENTS

En cas d'évènement météorologique hivernal, l'objectif principal de la DIR Centre-Ouest est de revenir au plus tôt à une situation de conduite normale.

### En situation de chute de neige

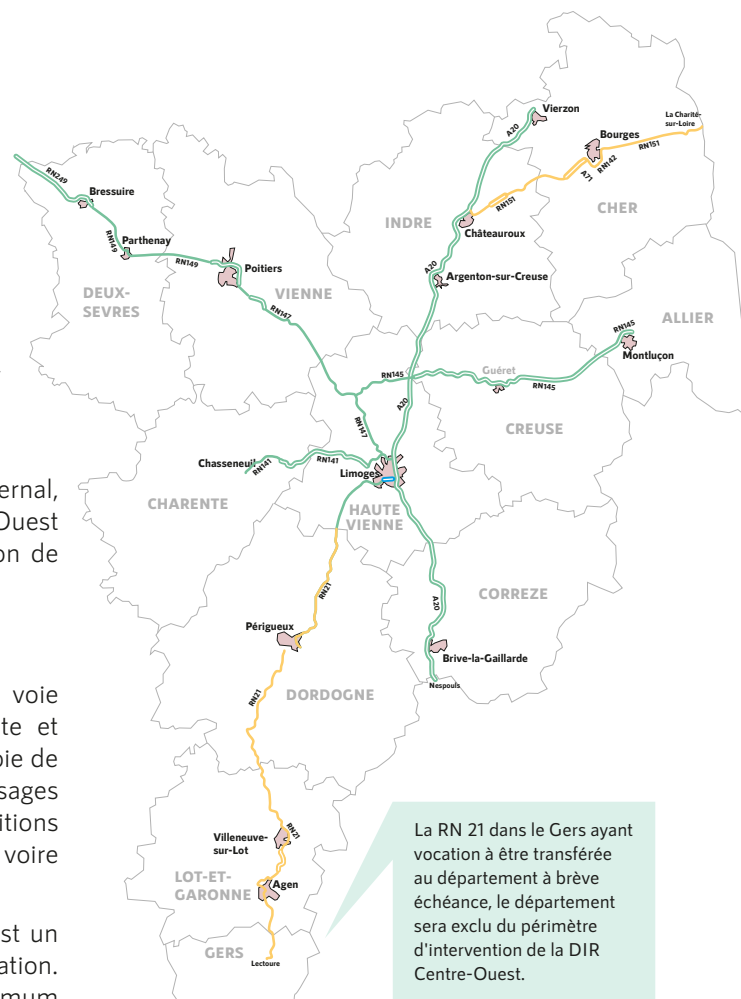
Le déneigement concerne en priorité la voie principale de circulation. Sur l'autoroute et les routes à 2x2 voies, cette voie est la voie de gauche (ou voie rapide). Entre deux passages du chasse-neige, (environ 2h), les conditions de conduite peuvent devenir délicates voire difficiles.

Après la chute de neige, l'objectif fixé est un retour aux conditions normales de circulation. Ces conditions sont rétablies en 4h maximum sur la voie principale et en 6h sur les autres voies. Pour les routes moins empruntées, le retour à la normale se fait dans un délai de 6h dans la journée (entre 6h et 20h).

### En situation de verglas

Les saleuses épandent du sel sur toute la chaussée. Dès lors que le service a connaissance du phénomène et entre en action, les effets du sel sur la glace doivent permettre un retour à la normale en 2h sur le réseau le plus circulé et en 3h ailleurs. En cas de verglas sur sol humide et sous précipitations, les conditions de conduite peuvent être difficiles. À la fin de la précipitation, les conditions de conduite normales sont rétablies en 3h pour les réseaux à fort niveau de trafic.

Les questions-réponses (en page 12) vous apportent des précisions sur les effets du sel.



- Objectif de retour à des conditions de circulation normales sur une voie en 4h pour la neige et en 2h pour le verglas (jour et nuit)
- Objectif de retour à des conditions de circulation normales en 6h pour la neige et en 3h pour le verglas (sur la période 6h-20h)
- Traitement de la RN520 sur les quais de la Vienne assuré par la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole

## LES MOYENS HUMAINS MIS EN ŒUVRE



**Les patrouilleurs :** ils circulent dans un véhicule sur les lieux sensibles du réseau ; ils observent également la formation et l'évolution des phénomènes hivernaux (formation de verglas, apparition de givre...) afin de renseigner le responsable d'intervention.

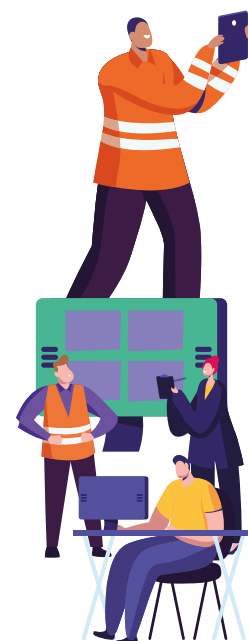


**Le responsable d'intervention :** informé par les patrouilleurs des conditions météorologiques, de l'état des routes et de l'évolution possible, il a la responsabilité localement de déclencher la mise en œuvre des moyens de salage et de déneigement dès qu'elle s'impose.

**Les personnels d'intervention :** hommes et femmes de terrain, ils interviennent dès que cela est nécessaire avec véhicules, matériels et fondants routiers.



**La veille qualifiée de la DIR au Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) :** centralise les informations des responsables d'intervention et s'assure de la cohérence des interventions en cours ou programmées sur les itinéraires gérés par la DIR.



Des astreintes sont mises en place 24h sur 24h pour faire face aux conditions météo.

## L'INFORMATION À L'USAGER

La DIR Centre-Ouest met en place différents outils à destination des usagers afin de les informer des conditions de circulation. En particulier, le site internet Bison Futé est alimenté tous les matins par toutes les DIR sur l'état du réseau routier national non concédé, puis mis à jour en temps réel si besoin.



**Bison futé :** [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) ou l'application mobile disponible gratuitement en téléchargement pour les smartphones.

**www.dirco.info :** le site internet de la DIR Centre-Ouest

**Les radios locales :** diffusent les informations relatives aux conditions de conduite en hiver et aux chantiers sur le réseau

**Les PMV : Panneaux à Messages Variables**

**Une plaquette « La conduite en hiver »** rappelle les principaux conseils avant de prendre la route en hiver



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Une échelle de couleur pré-cise aux usagers les conditions de conduite hivernale en temps réel :

- Vert : les conditions de conduite sont normales ;
- Orange : les conditions de conduites sont délicates. Une attitude de prudence particulière s'impose de la part du conducteur impliquant une réduction de la vitesse.
- Rouge : les conditions sont difficiles. Des équipements hivernaux appropriés sont nécessaires voire indispensables pour progresser ;
- Noir : la progression est impossible avec un véhicule courant, même équipé de chaîne à neige. Ne pas prendre la route.



## Les limites du dispositif

Malgré l'implication des agents de la DIR Centre-Ouest, une partie du réseau peut néanmoins être durablement concernée par les intempéries et la circulation bloquée (notamment lorsqu'un poids lourd se met en travers des voies de circulation). Les interventions sont alors ralenties, voire stoppées.

Plusieurs facteurs, souvent cumulés, expliquent ces situations :

### FACTEURS MÉTÉOROLOGIQUES

- une température trop basse qui rend l'action du sel inefficace ;
- des chutes de neige en continu (les chasses-neiges passent à plusieurs reprises au même endroit sans pouvoir dégager d'autres routes) ;
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables (pluies verglaçantes ou verglas important) ;
- un vent violent et soutenu pendant et/ou après la chute de neige (formation de congères).

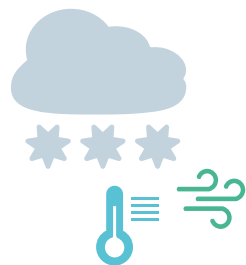
### FACTEURS HUMAINS

- l'inexpérience des usagers sur la neige et verglas : les véhicules et notamment les poids lourds se mettent en travers de la route, créant ainsi des embouteillages qui empêchent l'intervention des services de viabilité hivernale ;
- la densité du réseau et l'importance du trafic ;
- un défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige, etc.).

Quels que soient les progrès technologiques, les moyens mis en œuvre et quelles que soient les compétences des prévisionnistes, la neige reste, et, restera encore, un phénomène très difficile à prévoir tant en intensité qu'en durée.

### LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS (PL)

Elle peut faire l'objet de mesures temporaires de restrictions spécifiques sur décision du Préfet et elles sont mises en œuvre par les forces de l'ordre. La rubrique «Questions-Réponses» (page 12) explique pourquoi.



À DÉNEIGER



590 km  
de route  
bidirectionnelle



280 km  
d'autoroute



240 km  
de route en 2x2 voies

## LE DISPOSITIF HIVERNAL À LA DIR CENTRE-OUEST EN QUELQUES CHIFFRES

Nos moyens sont mobilisables 24h/24 pour maintenir ou rétablir, dans les meilleurs délais, des conditions de conduite acceptables.

**En cas de chute de neige**, sur l'autoroute et les routes à 2x2 voies, le déneigement concerne en priorité la voie principale de circulation (la voie de gauche). L'objectif fixé est un retour aux conditions normales de circulation en 4 heures au maximum sur la voie principale et en 6 heures sur les autres voies (voie lente et bretelles sur autoroute et 2x2, tourne à gauche sur bidirectionnelle). Pour les routes peu circulées, le retour à la normale se fait dans un délai de 6 heures dans la journée.

**En cas de verglas**, les saleuses répandent sur toute la largeur de la chaussée. Les effets du sel sur la glace doivent permettre un retour à la normale en 2h sur le réseau le plus circulé et en 3h ailleurs.

82 caméras  
assurent la surveillance  
du réseau 24h/24



42 panneaux  
à messages  
variables  
informent les usagers  
des conditions de  
circulation sur le réseau



+ de 365 agents  
sur le terrain  
24h/24 pour les opérations  
de déneigement  
du réseau de la DIR  
Centre-Ouest



58 camions déneigeurs - épandeurs

8000 tonnes  
de sel



## Questions Réponses

### Pourquoi les routes sont enneigées alors que Météo France avait annoncé le phénomène ?

La DIR Centre-Ouest consulte régulièrement les prévisions météorologiques, complète sa reconnaissance par des patrouilles effectuées très souvent en fin de nuit, sur l'état de la route. Cette organisation a pour objectif d'anticiper et de déclencher au meilleur moment les actions de traitement des intempéries. Cependant, la neige ne peut être évacuée qu'une fois tombée.

Malgré cela, les épisodes climatiques ne peuvent pas toujours être prévus avec suffisamment de précision. Les techniques ne permettent pas d'éviter que les routes soient glissantes. Les conditions de conduite peuvent vite se détériorer ; particulièrement lorsqu'un véhicule ou un poids lourd se met en travers de la chaussée.

Toutefois, la prévision météorologique fine en qualité et quantité reste un exercice des plus délicats.

### Pourquoi arrêter la circulation des poids lourds ?

Plus encore que les autres véhicules, les poids lourds sont affectés par les conditions hivernales difficiles. Sur route enneigée ou verglacée, ils sont en effet immédiatement pénalisés en raison de leur masse, de leur encombrement et de leur système de propulsion.

Lors de chutes de neige ou de pluies verglaçantes, un poids lourd peut être bloqué en pleine voie, voire même s'immobiliser en travers de la chaussée. Le dépannage s'avère alors extrêmement délicat et ce camion peut ainsi bloquer toute la circulation. Les engins de traitement ne pouvant plus circuler eux non plus, le traitement s'interrompt !

Afin d'éviter ce blocage accidentel, il peut être nécessaire de stopper temporairement la circulation des poids lourds à des endroits identifiés au préalable où les secours peuvent s'organiser facilement. Ces zones de stockages peuvent être assez éloignées de l'évènement lui-même afin de ne pas impacter les poids lourds. Quatorze zones de stockage sont définies sur le réseau de la DIR Centre-Ouest (8 sur l'autoroute A20 entre Châteauroux et Brive, 3 sur la RN145, 1 sur la RN141 et 2 sur la RN147) pour une capacité totale de stockage de 3 390 places.

Ces mesures de restriction de la circulation sont décidées par le Préfet et mises en œuvre par les forces de l'ordre.

### Pourquoi les services de la DIR Centre-Ouest ne déneigent pas devant chez moi ?

La DIR Centre-Ouest est l'une des 11 Directions Interdépartementales des Routes (DIR) chargées de la viabilité hivernale du réseau routier national non concédé.

Dès lors, seuls les riverains de route nationale peuvent voir opérer nos véhicules de déneigement.

En l'occurrence, les voies communales (rues, avenues, boulevards de votre ville) et les voies départementales sont gérées respectivement par les services communaux et départementaux.



### Pourquoi ne pas saler avant que la route ne soit glissante ?

Pour éviter les problèmes de verglas, le traitement consiste à épandre un mélange sel-eau juste avant l'apparition estimée du phénomène. On parle alors de traitement préventif efficace dans 95% des cas de verglas uniquement !

En effet, aucune technique préventive n'est efficace lors des chutes de neige. Le traitement dit curatif consiste alors à racler la neige tombée puis à épandre du sel pour favoriser la fonte des dernières traces de neige.

Il est donc inévitable que la route soit blanche lorsqu'il neige et le reste quelques heures, le temps que le traitement soit effectué et produise son effet.



« Derrière chaque chantier,  
il y a des femmes  
et des hommes  
qui travaillent.  
**Respectez-les !** »







FACILITER,  
SÉCURISER,  
ANTICIPER,  
INNOVER,

**DURABLEMENT ...**

**DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE  
DES ROUTES CENTRE-OUEST**

15 place Jourdan - 87032 LIMOGES CEDEX  
Tél. (33) 05 87 50 60 00



[www.dirco.info](http://www.dirco.info)

